Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 4

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Economie

Création d'un club suisse pour la sécurité informatique

L'informatique devenant le système nerveux de l'entreprise, elle constitue le point le plus vulnérable des sociétés industrielles comme des administrations. Raison pour laquelle un « Club de la sécurité informatique suisse » (Clusis) a été constitué à Lausanne.

Ainsi, après la France et peu avant la Belgique, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne, la Suisse dispose d'un lieu d'étude et d'échange d'expériences sur le problème de la lutte contre le pillage ou la destruction des données informatiques, qui préoccupe de plus en plus les chefs d'entreprise et les dirigeants de l'administration. Des relations étroites existent d'ores et déjà avec le Club de la sécurité informatique française et une fédération européenne devrait être créée prochainement.

La nouvelle association suisse favorisera la recherche dans la protection des ordinateurs et des logiciels, se tiendra au courant des activités de sociétés ayant des buts comparables à l'étranger, encouragera la formation de spécialistes, développera les relations avec les compagnies d'assurance. Elle élaborera un guide suisse des prestataires de services dans la sécurité informatique et recensera les logiciels spécifiques sur le marché suisse. Une Fondation pour l'étude et la promotion internationale de la sécurité informatique est envisagée, de même qu'une bibliothèque de documentation.

Vins suisses exclus du Canada

Victimes du monopole étatique d'importation au Canada, les vins suisses disparaissent de ce marché nord-américain autrefois convoité.

Il y a quinze ans, Orsat vendait 90 000 bouteilles au Canada, un chiffre qu'il faut diviser par dix aujourd'hui. « Symbolique pour un marché autrefois très intéressant », constate Jacques-Alphonse Orsat, l'un des patrons de la maison valaisanne.

« C'est ennuyeux, on tenait à garder ce marché », déplore pour sa part Daniel Bianchi, directeur de Magnum. Groupant des producteurs à Sion, Perroy et Genève, cette société d'exportation a vu ses ventes passer de 20 000 bouteilles en 1986 à ... zéro l'an dernier au Canada. Elle a dû se résoudre à annuler la campagne de promotion qu'elle s'apprêtait à y lancer sur les ondes, avec comme ambassadeur de choc, Alain Mori-

sod, très populaire au pays de la feuille d'érable

Avec sa communauté suisse disposant d'un pouvoir d'achat non négligeable, le Canada est un marché intéressant. « Les restaurateurs veulent notre vin » explique Daniel Bianchi.

Christian Campiche

Mais les producteurs suisses se brisent les dents sur le monopole exercé par la Société des alcools du Québec, la SAQ, à qui ils reprochent de lister et délister qui bon lui semble, n'écoutant que la voix de la raison fiscale. Or celle-ci n'est pas favorable aux petits exportateurs.

Un exemple: dans la catégorie des vins suisses, la bouteille se vend entre 12 et 15 dollards canadiens, (entre 15,5 et 19,5 frs). Un prix dissuasif pour l'acheteur local, quand on sait que la même bouteille coûte 4 frs à son départ de Genève. « Le pot de terre contre le pot de fer », commente Daniel Bianchi.

Confrontée également au protectionnisme canadien, la Communauté européenne a résolu de son côté le problème en concluant avec le Canada un accord bilatéral de non discrimination, résultat de deux ans de récriminations au GATT, le gendarme du commerce mondial. Fort de ce précédent, la Suisse pourrait demander l'application de la clause de la nation la plus favorisée, estime un expert du Département fédéral de l'économie publique, interrogé par l'ATS.

Toujours est-il que la Société des exportateurs de vins suisses préfère miser dorénavant sur les Etats-Unis. « Nous abandonnons le Canada où la rotation des stocks est relativement faible pour des prix élevés », déclare son secrétaire général, Christophe von Ritter.

Les Japonais découvrent l'eau minérale suisse

Les maîtres japonais de la cérémonie du thé qui ont succombé, depuis quelques années, à la tentation de l'eau minérale étrangère, française en particulier, découvrent maintenant l'eau minérale suisse.

Dans un rapport, la Chambre suisse du commerce et de l'industrie au Japon note qu'en 1988 les importations d'eau minérale suisse dans l'archipel sont en sensible progression. D'après les statistiques japonaises, 157,722 kilolitres d'eau minérale ont été importés de Suisse, l'an dernier, en augmentation de 178 % par rapport aux 56,611 kilolitres de 1987.

Les quantités d'eau minérale importées de Suisse restent, toutefois, faibles. Des géants français comme Volvic, Evian, Vittel ou Perrier s'arrogent la part du lion des importations qui sont passées de 108 millions de kilolitres en 1987 à 212,6 millions de kilolitres en 1988. Depuis que le gouvernement japonais n'exige plus que les bouteilles d'eau non gazeuse soient chauffées à 85 degrés pendant 30 minutes pour tuer les germes, les ventes d'eau minérale étrangère ont plus que triplé.

Parmi les plus gros buveurs d'eau minérale importée, l'on trouve les écoles de cérémonie du thé. Elles n'utilisent que de l'eau provenant directement d'une source naturelle. Si les sources sont nombreuses au Japon, leur débit est limité. D'où ce boom pour l'eau minérale étrangère.

L'une des rares marques d'eau minérale suisse vendue au Japon est Swiss Alpina. Valser a fait une brève apparition mais est difficilement disponible, ces jours-ci, dans les magasins de Tokyo. Migros se livre toujours à des études de marché. On trouve ses bouteilles dans quelques points de vente de la capitale. Mais à en croire le représentant d'une maison de commerce suisse à Tokyo, elle n'a pas pris la décision de commercialiser sa marque Aproz dans l'archipel en grande quantité.

Les Suisses épargnent toujours aussi assidûment

En 1988, les Suisses ont continué à épargner assidûment. Leurs dépôts d'épargne auprès de 362 banques ont augmenté de 8,1 % (1987 : 9,6 %) pour se monter à 129 (119) milliards de francs. Selon le rapport mensuel de février de la Banque nationale suisse, les livrets et carnets de dépôts ont passé à 52,7 (50,4) milliards de francs, soit une hausse de 4,6 (12,9) %.

Cette augmentation est d'autant plus étonnante qu'il existe de plus en plus d'alternatives à l'épargne bancaire traditionnelle. En effet, en dehors de l'épargne forcée constituée par l'AVS (1° pilier) et les caisses de pension (2° pilier), il est possible depuis quatre ans de faire des dépôts de prévoyance individuelle déduisibles des impôts (3° pilier). De plus, les Suisses investissent toujours davantage dans les papiers-valeurs.

Le volume élevé de l'épargne assure en Suisse un bas niveau d'intérêts. Le Conseiller fédéral Otto Stich a expliqué dernièrement que l'esprit d'épargne des Suisses avait aussi ses inconvénients. Le capital excédentaire en Suisse doit être exporté, et pour cela, être converti en monnaies étrangères. C'est à ces ventes massives de francs suisses que M. Stich impute la faiblesse de la monnaie helvétique sur le marché des devises, depuis plus d'un an. Selon M. Stich, le besoin en investissements des caisses de pension dans le pays a contribué à amener les prix immobiliers à un niveau vertigineux.